

- 1) Diese und die folgenden in eckigen Klammern stehenden Passagen sind Ergänzungen fehlender oder unlesbarer Textstellen.
- 2) Dieses Heiratsprojekt scheint sich jedoch zerschlagen zu haben.
- 3) s. hiezu AH 8/143; 35/89, 131; 38/65

Konzept - AH 91, 71

31

1755 September 9., Paris

A

SCHREIBEN¹ VOM [ENSEIGNE A PIQUE DE] GRELING AN BARON [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "BRIGADIER DES ARMEES DU ROY [LUDWIG XV.] ET CAP.^{NE} AU REG.^T DES GARDES SUISSES", ZUG

"Permetés que je vous rapelle icy Le souvenir de Ceque vous aves eü la bonté de me promettre au sujet de la lettre de recommandation pour mon frere, que je vous prie de demander à M.^F L'ambassadeur [Anne-Théodore Chevignard, gen. le Chevalier de Chavigny - Grelings Bruder wollte, dass ihn Chevignard bei seinem Neffen, dem franz. Ambassador beim Osmanischen Reich, Charles de Gravier, Comte de Vergennes, empfehle -] ² desque vous le verrés. je vous en aurai beaucoup d'obligations. je Conte asses sur votre amitie pour me flatter que vous me L'enverrés bientôt. je m'aperssois qu'il me manque quelque Chose depuis que vous n'êtes point icy. je vous prie ... de me dedommager ce vottre presence en me donnant quelques fois de vos nouvelles.

malgré l'ogmantation des troupes, et touts les preparatifs de guerre [den Frankreich damals gegen England führen zu müssen wähte] on Croit que nous ne L'aurons pas. on a ogmanté les gardes françoises de 14 hommes par Comp.^{nie} il n'en est pas question dans le Reg.^t [des gardes suisses]. Le Roy a Suprimé touts les soufermiers et ogmenté les fermiers generaux de vingt. ils sont actuellement au nombre de 60. qui donneront au Roy dix millions de plus par an ... permetes que j'assure icy madame [Maria Barbara Helena Elisabeth Kolin, als des Adressaten Gattin, verh.] de Zurlauben de mes respects".

- 1) Auf dem Adressenschildchen finden sich noch vermutlich von der Post angebrachte Zahlenvermerke.
- 2) s. AH 90/37

Original, mit Siegel - AH 91, 72-73